



## BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL – MARS 2022

Commune de Manonville

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2022 :**

**Présents** : DOHR Hervé, FABIE Carine, GROSJEAN Véronique, GUENSER Michel, LEMOY Odile, LOISIL Vincent, MARCHAL François, THIERY Maud.

**Excusés** : LECOMTE Nicolas, WILLAUME Elvire

**Absent** : BERNARD Claude.

**Le Lion's club de Toul et Odile Lemoy remercient les généreux donateurs ayant participé à la collecte des produits pour le peuple ukrainien réfugié en Moldavie.** Cette collecte de 4m3 environ a été acheminée vers un local à Toul grâce à un manonvillois bénévole, le président du club et la 1<sup>o</sup> adjointe. Un camion partira en Moldavie en fin de semaine.

#### **1 – DROIT DE PREEMPTION (E74 + E75)**

La commune n'exerce pas son droit de préemption, n'ayant pas de projet concernant ces parcelles.

#### **2 - TRAVAUX O. N. F.**

L'ONF propose des travaux de nettoyage des jeunes peuplements dans le bois de la Rappe pour un montant de 2 120,00 €. Le conseil décide de reporter l'opération en 2023, ce qui permettra le financement de ces travaux par la recette des affouages.

#### **3 - ASSAINISSEMENT**

Dans le cadre du projet d'assainissement intercommunal, des gros travaux sont envisagés dans la rue du Berger. Les riverains de cette rue considèrent que le projet initial, étant de traverser leurs maisons pour ramener les conduites à l'avant, risque de provoquer de gros dégâts. Les propriétaires et le maire proposent de conserver les évacuations par l'arrière et demande aux représentants de la CC2T d'étudier cette solution.

Le bureau d'étude ainsi que les représentants de la CC2T en charge de ces travaux viendront présenter l'ensemble du projet d'assainissement aux conseillers après finalisation de l'étude de la rue du Berger.

#### **4 - PLUiH**

La nouvelle loi « climat et résilience » (cf bulletin de février), amène chaque commune à réviser le PLUiH. Seront donc conservées en terrains constructibles les parcelles situées aux Conteaux, soit 0,29 ha. Cette dernière version devrait aboutir fin 2022.

#### **5 - INFORMATIONS DIVERSES**

##### ✓ Dotation de la CC2T, solidarité aux communes :

Une enveloppe de 500 000 € pour l'ensemble des communes ajoutée aux 200 000 € non utilisés apportera à notre commune la somme de 4 117 € pour 2022 (2 937 € en 2021).

- ✓ La secrétaire actuelle en poste depuis 6 mois, décide de ne pas poursuivre son contrat à Manonville. Un recrutement est de nouveau en cours, car une personne de Tremblecourt qui était intéressée a décliné l'offre. En effet, ne disposant d'aucune connaissance en secrétariat de mairie, malgré l'après-midi passé en doublon avec l'actuelle secrétaire, elle a préféré renoncer.
- ✓ Succession monsieur Blatt : le maire a rendez-vous avec le notaire Maître Person le 23 mars, pour trouver une solution au blocage actuel.
- ✓ Réunion CCID (commission de contrôle des impôts directs) aura lieu le 17 mars à 14h avec un inspecteur des impôts et 4 conseillers, la 1<sup>o</sup> adjointe et le maire.
- ✓ Projet carrefour du village : une réunion est programmée le 16 mars à 20h30 avec l'architecte du CAUE qui présentera son étude.

## 6 - QUESTIONS DIVERSES

- ✓ La 1<sup>o</sup> adjointe propose le nettoyage de printemps le samedi 26 mars à 9h devant la mairie. Un flyer sera distribué pour le rappeler aux personnes volontaires pour cette action. Elle rappelle le don aux Restos du Coeur, correspondant au montant de son repas par un habitant n'ayant pas participé au repas des Anciens en novembre. Le club de marche de Liverdun a contacté l'adjointe car il est à la recherche d'un local pour la pause déjeuner lors d'une promenade aux alentours de la Petite Suisse lorraine. Le conseil propose de lui louer la Salle des Chapelines aux conditions en vigueur soit 125 € la journée (ne pouvant pas la mettre à disposition gracieusement pour ne pas créer de précédent).

- ✓ Un conseiller exprime qu'en cette période de bilan de l'année précédente très peu d'actions ont été réalisées, les conseils n'aboutissent pas à la réalisation ni à la prise de décision de certaines actions.

Pour exemple : pas de suite d'informations concernant le Sanctuaire Libération Animale - le problème du poteau d'éclairage du 17 rue du faubourg n'est pas élucidé - les réunions entre les 2 adjoints et le maire n'ont pas eu lieu comme proposé en début de mandat - pas d'information au sujet des travaux du cimetière - les idées des conseillers en début de mandat ne sont pas reprises - la MJC est-elle dissoute ou non ? - la toiture du lavoir du Réhautmoulin n'est pas achevée - la remorque avec le système d'arrosage a-t-elle été livrée ? - des panneaux de rives dangereuses sur la route de Minorville avaient été demandés - la proposition de limiter à 30km/h les poids lourds et les convois agricoles sur l'ensemble de l'agglomération ainsi qu'à tous les véhicules au centre du village est restée sans suite - pas de nouvelles sur le groupement d'achats avec la MMD54 - pas de solution pour exploiter les arbres tombés dans la côte Morée - le règlement du prêt des chaises et tables de l'ancienne MJC n'est pas validé par le conseil - manque d'anticipation pour remplir la citerne de gaz qui s'est traduite par une absence de chauffage sur plusieurs jours dans l'appartement de la commune, à la mairie et l'église.

La majorité des conseillers est en accord avec cette liste de travaux non réalisés et souhaitent une meilleure information de ce qui est réalisé ou en cours.

- ✓ Une conseillère propose la création d'un verger citoyen près de la salle des Chapelines.
- ✓ Un conseiller pose les problèmes suivants : des panneaux de circulation tombés et non rétablis, la façade du mur du cimetière se fend et s'abîme de plus en plus, le bois sur les chemins communaux n'est pas ramassé. Il s'inquiète de la vitesse excessive rue de la

Fontaine et suggère l'installation provisoire de plots en plastiques prêtés par MMD54, en attendant une étude sérieuse du problème. Il s'indigne, ainsi que plusieurs conseillers, de l'état de certains chemins devenus impraticables pour les promeneurs par temps humide, sous la Tour et pour accéder au bois de la Rappe, dont les chemins sont impraticables également. Il s'étonne de l'installation d'un boîtier pour la fibre au niveau de la table de ping-pong, alors qu'il n'y a aucune habitation proche.

Le conseil demande qu'une réunion d'information soit organisée par la CC2T afin de permettre aux habitants de connaître les modalités de raccordement à la fibre.

✓ SIS ( Syndicat Intercommunal Scolaire): Il y aura une augmentation du prix du repas par le S. M. G. T. (Syndicat Mixte du Grand Toulousin). Elle sera prise en charge par le S.I.S. et il n'y aura pas de répercussion sur le tarif facturé aux parents cette année.

La séance est levée à 22h45.

Le prochain conseil aura lieu le 1<sup>er</sup> avril à 20h30.

Bulletin rédigé par Odile Lemoy, 1<sup>ère</sup> adjointe.